



DGADDUC / DAJARE / Serv. Aménagement



Projet Quartiers Sud

Compte-rendu de l'atelier participatif du 24 mai 2022 sur le « cadre de vie »

Présents : 12 habitants + 4 élus + 5 techniciens de la ville + Isère Aménagement (Aménageur de la future ZAC)

Elus : Christophe Bresson (adjoint à l'environnement, la Mobilité et les espaces publics), Brahim Cheraa (adjoint à l'aménagement, l'urbanisme et les travaux), Colin Jargot (conseiller délégué à la participation citoyenne), Elisabeth Hernandez (conseillère déléguée au développement du numérique)

1. INTRODUCTION / ACCUEIL PAR CHRISTOPHE BRESSON, BRAHIM CHERAA ET COLIN JARGOT

Les élus remercient les habitants de leur participation à l'atelier. Ils expliquent que cette rencontre fait suite à la réunion publique du 14 avril dernier et qu'il est le premier d'un cycle de 4 ateliers participatifs qui aura pour objectifs de partager le diagnostic et les enjeux du projet « Quartiers Sud ».

Le premier atelier participatif « Habitat » s'est tenu le 5 mai 2022.

Les autres ateliers se déclineront de la manière suivante :

- Atelier participatif « Commerces et équipements » le 07 juin 2022
- Atelier participatif « Agriculture urbaine » le 28 juin 2022

Ils se tiendront à chaque fois à la Maison de quartier Paul Bert, 18h00, et sont ouverts à toutes et tous.

Un deuxième cycle d'ateliers se tiendra au 2ème semestre 2022 et aura pour objectif de travailler sur **les scénarios des projets d'écoquartier** (logements, commerces, agriculture urbaine...) **et CVCM** en partenariat avec la Métro (espaces publics...). Il est donc bien rappelé que ces premiers ateliers n'ont pas pour vocation de construire le projet mais bien d'alimenter et de partager un diagnostic, de faire ressortir les atouts / qualités mais aussi les difficultés / points noirs des quartiers Paul Bert et Paul Eluard. Ces données permettront d'apporter des réponses en termes d'aménagements au plus près des besoins des habitants.

Le thème de ce 2ème atelier est **la question du cadre de vie**. Il s'agit aussi bien d'évoquer les espaces publics et leurs usages, la voirie, la végétalisation, les déplacements et la mobilité. Mais avant tout d'évoquer le ressenti des habitants vis-à-vis de leur quartier

2. EXPLICATION DU DEROULEMENT DE L'ATELIER PAR MATHIEU MENONI

L'atelier est décomposé en 2 temps :

- **Temps 1** : Collectif / Quiz > Réponse à 5 questions + temps d'explications et d'échange.
- **Temps 2** : Tables rondes / Travail d'expression des participants sur la base de 2 questionnements

Afin que cet atelier se déroule dans de bonnes conditions, il est demandé à l'ensemble des participants de respecter la prise de parole de chacun et les différents points de vue, de s'écouter et de ne pas hésiter à participer.

3. TEMPS 1 : QUIZ – VOIR DIAPORAMA

Question 1 : Quel âge ont les platanes de la place Paul Eluard ?

- a) Moins de 30 ans
- b) Entre 30 et 60 ans
- c) Entre 60 et 100 ans
- d) Plus de 100 ans

> **Réponse c : entre 60 et 100 ans**

Sans connaître leur âge précis, les arbres apparaissent sur des images aériennes de 1950 ! Ces arbres sont plus jeunes que le groupe scolaire Eluard, mais plus vieux que la plupart des constructions du quartier. Leur âge peut être estimé à plus de 70 ans.

Un arbre de cet âge représente l'équivalent de 3 climatiseurs !

Les arbres ont des bienfaits environnementaux, sociaux et économiques importants :

- Nettoyage de l'air et captage de CO2
- Ombrage et rafraichisseur
- Qualité de vie, embellissement
- Bien être psychologique
- Réduction des couts sur la facture énergétique

Question 2 : Selon vous, à quoi correspondent les « espaces publics » ?

Selon vous, à quoi correspondent les « espaces publics » ?

- a) Les voiries
- b) Les trottoirs et les cheminements
- c) Les parcs et squares
- d) Les places

> Réponse : toutes !

Les espaces publics sont **le socle du vivre-ensemble et de la convivialité !**

Ce sont l'ensemble des **espaces partagés et libres** de la ville.

Il est donc important de **pouvoir cheminer et se déplacer dans de bonnes conditions**, que les **déplacements soient rendus le plus agréable possible !**

Les différents usages de l'espace public :

> **Se déplacer** (à pied, en vélo, en voiture, etc.)

> **Jouer, se reposer** (parcs et squares, aires de jeux, terrains de pétanques, etc)

> **Se retrouver** (marché, événements, manifestations, etc)

Question 3 : Quelle est la part modale du vélo à SMH ?

- a) 4 %
- b) 5 %
- c) 7 %

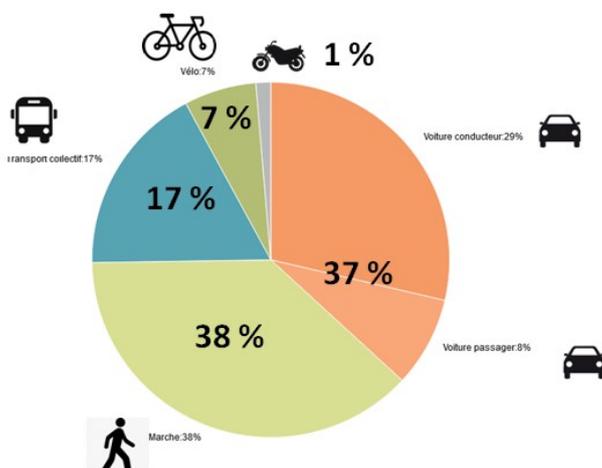
NB : La « part modale » représente le pourcentage de déplacement par mode (vélo, voiture, à pied, TC) effectué chaque jour dans le nombre total de déplacements.

> Réponse c) : 7 %

Sur 100 déplacements quotidiens, 7 se font à vélo.

Une personne peut être amené à **se déplacer plusieurs fois par jour** : se rendre au travail, aller chercher les enfants, acheter du pain, etc...

Source : *Enquête mobilités – déplacements - EMC2 – 2021*



Mais 10 % des travailleurs martinérois se rendent quotidiennement au travail en vélo (contre 15 % à Grenoble) ce qui fait de SMH la 2nde ville cyclable de l'agglomération (on utilise plus le vélo que dans les villes du cœur d'agglomération (hors Grenoble).

On s'y déplace plus à pied que dans les autres communes, et on utilise légèrement plus les transports en commun.

Ainsi, on utilise moins la voiture que les autres villes....

Source : Enquête mobilités – déplacements - EMC2 – 2021

Question 4 : Combien de véhicules circulent chaque jour sur l'avenue Marcel Cachin ?

- a) 4 500
- b) 5 500
- c) 6 500

> Réponse b) : 5 500 véhicules

Cela fait de cette avenue **un axe peu circulé au regard de son importance...**

Néanmoins, la configuration de l'avenue et les vitesses parfois élevées donne la sensation d'un axe très emprunté.

Quelques exemples :

- > Avenue Gabriel Péri > **18 000 véhicules/jour**
- > Avenue Jules Vallès > **8 000 véhicules/jour**
- > Avenue Ambroise Croizat > **6 500 véhicules/jour**
- > Avenue Carmagnole Liberté > **6 000 véhicules/jour**

Question 5 : Combien il-y-a-t-il de nichoirs « publics » dans votre quartier ?

- a) 6
- b) 13
- c) 27

> Réponse c) : 27 nichoirs sont installés sur l'espace public

27 nichoirs dont 13 à chauve-souris et 14 à oiseaux

> Un outil naturel de lutte contre les moustiques, les chenilles processionnaires et la pyrale du buis !

Une mésange peut manger jusqu'à **200 moustiques par jour !**

Une chauve souris peut manger jusqu'à **3 000 moustiques par nuit !!**

Synthèse des échanges

La ville va-t-elle faire évoluer sa politique de stationnement ? Pour le moment, il n'est pas envisagé de modifier la politique de stationnement. L'extension des zones bleues est cependant de plus en plus encouragée dans certains quartiers afin de favoriser la rotation, notamment au droit des services ou commerces.

Le service de la ligne 13 s'est dégradé depuis sa dernière modification. La ville fera remonter cette remarque au SMMAG, mais la qualité du service ne dépend pas de la ville.

Au sujet des comptages de véhicules : il y a une différence entre la perception de l'usage de la voiture et son objectivation. Les comptages permettent de quantifier les flux. Sur l'avenue Gabriel Péri par exemple, on ne voit que la voiture du fait de l'aménagement de l'avenue, et les vitesses sont parfois élevées. Cependant le trafic a été divisé par 2 en 15 ans, et c'est une avenue moins circulée que les grands boulevards grenoblois. L'aménagement de cet axe aujourd'hui routier renforce la sensation d'être envahie par les voitures, comme l'avenue Marcel Cachin dans une moindre mesure.

4. TEMPS 2 : TABLES RONDES

2 tables sont constituées. Chacune des tables traite les 2 thématiques suivantes.

ATELIER 1 : VIVRE MON QUARTIER - CARTOGRAPHIE SENSITIVE : DEFINIR A L'AIDE DE GOMMETTES DE COULEUR :

- les espaces agréables,
- les espaces déplaisants,
- les espaces vivants,
- les espaces qui dysfonctionnent (points noirs)

Synthèse des deux tables (voir cartes de travail en pièce jointe) :

Espaces agréables (en vert)	Espaces déplaisants (en bleu)
<ul style="list-style-type: none"> - Parc de Pré Ruffier - Place du Marché Champberton - Square rue Abbé Lemire - Place Paul Eluard (sous les platanes) - Place Paul Eluard (côté « aire de jeux ») - Square André Malraux (jardin de la bibliothèque) - Espace Victor Hugo - Place Edith Piaf (devant l'ECRP/ Maison de Quartier) - Jeux du parc Henri Maurice - Espaces agricoles des terrains Rival - Espace végétal le long de l'avenue de la Mogne, en face de l'entreprise SDER. - Stade Raymond Espagnac (Grenoble) 	<ul style="list-style-type: none"> - Parking Leclerc - Rond point Nelson Mandela - Avenue du 8 mai (Renaudie) - Carrefour Jacques Anquetil / Jean Vilar / Rue du Pré Ruffier - Carrefour Léon Jouhaux / Marcel Cachin - Avenue Marcel Cachin (rodéos et vitesses excessives) - Pont « Cachin »
Espaces vivants (en jaune)	Espaces qui dysfonctionnent (en rouge)
<ul style="list-style-type: none"> - Stade Raymond Espagnac - Place Paul Eluard - Entrée du GS Eluard (Avenue Paul Eluard) - Angle rue du Vercors / Av. Marcel Cachin (commerces) - Place Edith Piaf - Square André Malraux (jardin de la bibliothèque) - Parc Henri Maurice - Place du marché Champberton - Place de la Triade - Parvis de Leclerc 	<ul style="list-style-type: none"> - Carrefour Léon Jouhaux / Marcel Cachin - Rue Chopin aux heures d'entrées / sorties du groupe scolaire - Rue Zola avec les nuisances de certaines activités - Le pont Dulcie September (échangeur centre) - Rue George Sand devant les espaces de jeux - Carrefour Sand / Av. Mogne dangereux surtout à vélo - Angle Cachin / rue du Vercors (circulation) - Angle Jouhaux Cachin - Nuisances de certaines activités commerciales nocturnes

THEMATIQUE 2 : Qu'est-ce qui contribue à un cadre de vie agréable ? Qu'est ce qu'un quartier agréable ?

- « Ne pas fermer le quartier » « Eviter de trop se renfermer dans les copropriétés »
- « **Il faut une ville bienveillante** »
- « Il est nécessaire d'avoir des lieux communs de rencontres » « Lieux de convivialité »
- « La ville doit être belle, cela passe par l'esthétique des clôtures des particuliers »
- « Une ville végétalisée, avec des arbres »
- « Des commerces de proximité »
- « Des lieux de déambulation, des lieux pour se balader comme à la Rambla à Barcelone »
- « Faciliter le passage des vélos »
- « Du mobilier urbain, des bancs c'est important »
- « Penser un lieu comme un bar ouvert à toutes et tous, où les femmes sont les bienvenues »
- « Des équipements publics, la proximité c'est important »
- « L'avenue Cachin a besoin d'être refaite »
- « Un espace de mixité dans les fonctions » (habitat commerces, équipements, etc...)
- « Avoir la possibilité de se déplacer aisément à pied à vélo ou en voiture mais sans que la voiture soit reine »
- « Avoir un quartier vivant »

Prochains rendez-vous :

- Atelier participatif « Commerces et équipements » le 07 juin à 18h, Maison de quartier P. Bert
- Atelier participatif « Agriculture urbaine » le 28 juin à 18h, Maison de quartier P. Bert